



Formation Collaborateurs

Sur le thème :

Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : les contrôles incontournables

Animée par **I. HAMANI**

La participation à la formation est de :

180 € TTC Tarif INTRA

276 € TTC Tarif SUP'EXPERTISE

Le mardi 4 février 2025 matin

de 9h00 à 12h30

Chez **TERRA GESTION**

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités

77000 VAUX-LE-PENIL

PRÉAMBULE

La reprise d'un dossier en paie nécessite des contrôles afin d'éviter les mises en cause de responsabilité pour des reprises de pratiques inadaptées ou en perpétuant des erreurs ou des omissions. De surcroît, elle se fait rarement dans des conditions idéales, après un double traitement pendant une période transitoire et en début d'année sociale, par des gestionnaires non formés à cet effet. Cette formation vise à organiser cette reprise en se centrant sur les principaux contrôles adaptés à la sécurisation et la communication des résultats et des préconisations.

QUESTIONS TRAITÉES

1 - Introduction

- Les enjeux existants autour de la sécurisation de la reprise d'un dossier en paie
- La question du « timing » de façon à pouvoir procéder à une reprise sécurisée
- La notion de « référentiel de paie »

2 - Proposition et mise en œuvre (cas pratiques / outils) d'une méthodologie de reprise d'un dossier en paie organisée autour de six étapes

- L'organisation et la préparation de la mission
- La réalisation des travaux de contrôle (audit de reprise)
- L'entretien avec le client
- L'émission du rapport d'audit
- Le montage du dossier de paie
- La production des bulletins de paie

3 - Synthèse

- Présentation des fiches de synthèse ainsi qu'un tableau synthétique regroupant, par nature, les contrôles essentiels à mettre en œuvre lors de la reprise d'un dossier en paie
- Ouverture sur l'opportunité de développer des missions d'accompagnement postérieures

Sécurisation de la reprise d'un dossier paie : les contrôles incontournables

Approche pédagogique :

- Exposé
- Mini cas d'application (proposition de méthodologie décliné en six étapes; feuille de révélation et d'analyse de problème (FRAP), etc.)
- Annexe

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens matériels

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, ...) au bon déroulement de la formation.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Conditions d'accueil des personnes en situation de handicap

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux PSH. Contactez-nous pour aménager la prestation de formation.